

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



**ACTES DU COLLOQUE TOUT EN LIGNE
SUR LA DETERMINATION NOMINALE
SUIVI D'UN VARIA**

N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, Professeur Titulaire

Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,	
L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans <i>Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH</i>	11
OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,	
Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....	25
KENGNI Simplicie Aimé,	
De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang	45
NGANMO FOYET Marie Michèle,	
Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans <i>Quand saigne le palmier</i> de Charly-Gabriel Mbock.....	63
NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,	
Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....	77
NATAMA Tilado Jérôme	
La sémantique du complément déterminatif dans <i>La carte d'identité</i> de Jean-Marie Adiaffi.....	95
LONFO Pegwendé Macaire,	
L'adjectif qualificatif et sa portée dans <i>le ventre de l'atlantique</i> de Fatou Diome.....	107
LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,	
Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....	119
MFOUTOU Prisca Aubain	
Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....	139

N'GUESSAN KONAN Lazare

Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de
Ahmadou Kourouma.....153

KIMIA Guy Gerard-Briand

L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...169

DOUMBIA Siaka ,

Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de
l'écriture au fondamental.....185

VARIA

N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,

Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à
l'école Fatima fille a Bangui en république
centrafricaine.....199

EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,

Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à
syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi,
langue kwa de Côte d'Ivoire.....217

DAOUDA FOFANA

Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique :
entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....231

KANGA Hervé N'guessan

La prose, terreau moderne de la production poétique.....243

**LES PROCÉDÉS D'ADAPTATION PHONOLOGIQUE DES NOMS
PROPRES À SYLLABE FERMÉES DU FRANÇAIS EMPRUNTÉS
PAR L'AGNI SANVI, LANGUE KWA DE CÔTE D'IVOIRE**

Affoua Marie Flore EHOUE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

E-mail : *ehoueflore@gmail.com*

Alain Albert ADEKPATE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

E-mail : *alainadekpate@gmail.com*

Résumé

Cette étude tente de rendre compte des différents changements phonologiques qui interviennent lorsque des formes nominales à syllabes finales fermées du français sont empruntées par l'agni sanvi, parler kwa de Côte d'Ivoire. À côté des faits de simplification syllabique et de substitution segmentale, elle propose d'expliquer à la lumière de la phonologie structurale, les mécanismes qui sous-tendent le choix de la voyelle épenthétique finale dont l'adjonction est nécessaire à la resyllabification des formes d'emprunt de l'agni au français.

Mots clés : emprunt, changement phonologique, trait articulatoire, resyllabification, voyelle épenthétique

Abstract

The current study is an attempt to account for the phonological changes implied in noun forms with closed final syllables borrowed from french into sanvi dialect of anyi, a kwa branch language of Côte d'Ivoire. Beside addressing the issues of syllable reduction and sound substitution, the study seeks to reach a clear understanding of how the final epenthetic vowel necessary for the change of the syllabic template in the anyi names borrowed from french is selected.

Keywords: borrow word, phonological change, articulatory feature, change in syllabic template, epenthetic vowel

Introduction

Il existe dans les langues africaines des phénomènes linguistiques particuliers qui traduisent à eux seuls l'expression du génie celles-ci. Parmi ces phénomènes, il y a les faits liés à la prise en charge par une langue d'accueil de termes empruntés du français du fait du phénomène de contact de langues. Il est bien établi parmi les linguistes que les termes qui migrent de la langue prêteuse à la langue cible sont soit intégrés tels quels (xénons) dans la dernière soit, comme c'est généralement le cas, sont soumis aux contingences structurales propres à la dernière. Les termes empruntés sont donc soumis à des processus d'adaptation aux systèmes phonologique, morphologique voire même syntaxique de la dernière. Dans le cadre du présent article, il est précisément question de l'adaptation phonologique des noms propres de personnes à syllabes finales fermés du français tels qu'empruntés par l'agni sanvi, une langue ivoirienne de la branche kwa. Dans cette langue, en effet, il nous a été donné de constater que l'emprunt des noms propres de personnes à syllabes finales fermées du français déclenchent entre autres et particulièrement une resyllabification qui tient à l'épenthèse d'une voyelle finale. Ainsi, comme l'illustrent les deux exemples les noms suivants *mònikè*, *matinè*, *filipò* en agni pour respectivement *monik* « Monique », *maRtin* « Martine » et *filip* « Philippe » du français, les noms propres reçoivent les voyelles épenthétiques finales *ɪ*, *ə*, *ɛ* et *ɔ* dont le choix appelle les questionnements suivants : Quel(s) critère(s) préside(nt) au choix de la voyelle épenthétique? Ce choix est-il motivé ou non ? Sur quoi repose cette motivation?

Nous proposons de rendre compte des faits de phonologie qu'implique l'emprunt de ces formes nominales françaises par l'agni et particulièrement de la resyllabification à la lumière de la théorie de phonologie structurale, sur la base de l'hypothèse que la voyelle épenthétique est un phonème vocalique par défaut de traits /+Haut, -Rond, -ATR, -Nasal/ et dont le choix dépend, d'une part de la nature de la consonne et/ou de la voyelle précédente et d'autre part, de la loi d'audibilité évoquée par Z. Tchagbalé (1989, inédit).

Cette étude est structurée en trois sections. La première présente le cadre méthodologique et théorique, la deuxième présente les résultats et en fait l'analyse et enfin, la troisième discute les résultats.

1. Approche méthodologique et théorique

L'étude a commencé par une recherche documentaire en ligne et à travers des ouvrages et articles sur le sujet et les sujets connexes, pour bien construire l'objet de cette étude. Puis une enquête basée sur un questionnaire adressé à des locuteurs de l'agni-sanvi a permis de collecter une liste d'une trentaine

de noms propres à syllabes fermées du français et leurs équivalents tels que produits par trois locuteurs natifs de l'agni-sanvi. La liste des équivalents agni-sanvi de ces noms propres a été soumise à vérification et validation, avec l'aide de ces locuteurs, avant la constitution du corpus de travail. Cela a consisté à prononcer chaque nom propre isolément et à l'employer dans différentes positions dans des phrases. Les noms propres ont été transcrits au moyen de l'Alphabet Phonétique International.

Pour l'analyse des faits, il a fallu mettre en regard chaque nom propre tel qu'il est admis en français standard et son équivalent en agni-sanvi, afin d'apprécier en quoi le second diffère du premier et de proposer une analyse des changements observés au niveau phonologique.

Il est bon, à ce stade de cette étude, de rappeler la notion d'emprunt, avant de présenter la cadre théorique de phonologie à la lumière de laquelle seront analysés les faits.

Selon M.-D. Gaviard Dunand (2005, p. 26), l'emprunt est « *un processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue* ». Dans le même ordre, Dubois et al. (2002, p. 177) parlent d'emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer dans son lexique une unité ou un trait de langue existant dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. Référant à un fait qui découle du phénomène sociolinguistique plus global de contact de langues, le terme d'emprunt est aussi utilisé pour désigner l'unité ou le trait linguistique emprunté lui-même. L'unité, l'expression ou le trait emprunté par un locuteur ou les locuteurs d'une communauté à une langue (origine ou source) accède à la langue d'accueil selon deux modalités. Ces éléments peuvent accéder à la langue emprunteuse, sans modification quelconque mais ils peuvent y accéder en s'adaptant aux systèmes morphosyntaxique et/ou phonologique de celle-ci. Chaque langue est donc constituée de termes qui lui propres ou de termes « *autochtones* » et de termes empruntés à une ou plusieurs autres langue(s) (« *allogènes* »). La plupart des termes sont empruntés en raison des réalités qu'ils désignent et qui sont étrangères à la culture de la communauté utilisant la langue emprunteuse comme moyen de communication. L'emprunt est l'un des moyens de création lexicale attesté dans les langues du monde, l'agni-sanvi y compris.

La littérature consacrée aux études linguistiques rappelle de nombreux travaux de description phonétique et phonologique de langues naturelles génétiquement diverses. Tandis que les premiers se consacrent à décrire les caractéristiques physiques, matérielles des sons d'une langue donnée (A. Landercy et R. Renard 1977, B. Malmberg, 1974, 2002, A. Marchal 1981, 2011), les seconds s'attachent à montrer la pertinence communicative de ceux-ci, autrement dit, à identifier les sons qui sont

pertinents dans le système global de la langue (A. Martinet 1967, G. Retord 1972, P. Martin 1983, D. Creissels 1994, J.-M. Builtes 1998). Autrement dit, en phonologie structurale, l'on s'attache, entre autres objets, à identifier les traits articulatoires jugés pertinents pour l'opposition des segments consonantiques et vocaliques de la langue, afin d'établir lesquels ont le statut de phonèmes. Sur cette base, les paramètres dont relèvent les traits phonologiques pertinents retenus pour les consonnes du français et de l'agni sont (i) le mode d'articulation, (ii) le lieu d'articulation, (iii) la sonorité et (iv) la nasalité.

La phonologie structurale rend compte aussi des processus phonologiques qui aboutissent à des faits d'alternance ou de variation de phonèmes telle que l'harmonie vocalique, la nasalisation, etc. dans les unités, ainsi qu'on peut l'observer avec la voyelle finale épenthétique des noms d'emprunt au français que nous allons présenter plus bas (Ex. (1)) et dont nous discuterons en section 3.

Pour l'heure, nous présentons ci-après les tableaux phonologiques des consonnes de l'agni sanvi et du français. D'après les travaux de B. M. Ahua (2004), l'agni sanvi comporte 18 consonnes réparties en 5 ordres (labial, alvéolaire, palatal, vélaire et labio-vélaire) dont la série complète des occlusives différenciée pour le trait de sonorité (10 consonnes), 3 ordres de fricatives (labial, alvéolaire et vélaire) pour la série de fricatives toutes sourdes, 2 ordres (labial et alvéolaire) pour la série des nasales

	Labiales	Alvéolaires	palatales	Vélaires	Labio-vélaires
Occlusives	p / b	t / d	c / ʃ	k / g	kp / gb
Nasales	m	n			
Fricatives	f	s		h	
Liquides		[l]			
Semi-voyelle			j		W

Tableau 1 : Consonnes phonologiques de l'agni sanvi d'après B. M. Ahua (2004)

Le français		Point	Labi al	Labi o- dent al	Alvéol aire	Palat al	Vélai re	Uvula ire
Mode								
Occlusif	Sourd		p		t	c	k	
	Sonore		b		d	ʃ	g	
Fricatif	Nasal		m		n	ɲ	ŋ	
	Sourd			f	s	ʃ		
	Sonore			v	z	ʒ		
Liquide					l			R
Semi-voyelle			w			j		

Tableau 2 : Consonnes phonologiques du français

En ce qui concerne les voyelles, les paramètres dont relèvent les traits pertinents sont pour l'agni (1) l'arrondissement, (2) le lieu d'articulation, (3) le degré d'aperture, (4) l'ATRité ou l'avancement et (5) la nasalité. Pour le français, ce sont (1) l'arrondissement, (2) le lieu d'articulation, (3) le degré d'aperture et (4) nasalité.

		Voyelles orales		Voyelles nasales	
Fermées	+ATR	i		u	i...
					u...
	-ATR	ɪ		ʊ	ɪ
Mi- fermées	+ATR	e		o	
Mi- ouvertes	-ATR	ɛ		ø	œ
		□			
Ouvertes			a		a...

Tableau 3 : Voyelles phonologiques de l'agni-sanvi d'après J. Burmeister (1982)

2. Résultats et analyse

Comme mentionné plus haut, la liste lexicale qui est présentée ci-dessous a été obtenue au moyen d'un questionnaire lexical où il a été possible de trouver pour chaque nom propre français transcrit phonétiquement, un équivalent

agni, en tant que forme d'emprunt.

2.1. Liste lexicale nom propre français / nom correspondant d'emprunt

Dans la liste lexicale ci-dessous, sont mis en regard le paradigme des formes des noms propres français et celui de leurs correspondantes en tant que formes d'emprunt en agni.

Français française	agni	glose
(1) a. Roðɔλφ	w(ò)lòðɔ́fò	« Rodolphe »
b. kRistɔf	κ(i)lísɔ́fò	« Christophe »
c. filip	φιλίρò	« Philippe »
d. gijom	gijómò	« Guillaume »
e. maksim	màsímò	« Maxime »
f. ΣαRlɔt	sálótì	« Charlotte »
g. RomaRik	w(ò)lòmàlíkì	« Romaric »
h. veRonik	vèlòníkì	« Véronique »
i. φRɔk	flákì	« Franck »
j. monVκ	mòníkì	« Monique »
k. maRgøRit	màgèlítì	« Marguerite »
l. miʃɛl	mìséli	« Michel »
m. ΣaRl	sáli	« Charles »
n. bRiZit	blìzìtì	« Brigitte »
o. Zildas	Zidási	« Gildas »
p. RodRig	w(ò)lòdrìgì	« Rodrigue »
q. benedikt	bènèdítì	« Bénédicte »
r. feliks	fèlìsì	« Félix »
s. wilfRid	wìflídì	« Wilfried »
t. tere:z	tèrèzì	« Thérèse »
u. nade:Z	nàdéZì	« Nadège »
v. lysjen	lisjénè	« Lucienne »
w. μαRtiv	matívè	« Martine »
x. madəlen	màdèlénè	« Madelaine »
y. ʈivjan	ʈìʈjánè	« Viviane »

L'observation des deux paradigmes de noms en français et en agni laisse apparaître un certain nombre de changements d'ordre phonologique qui méritent d'être analysés.

2.2. Changements phonologiques dans les formes d'emprunt

De la comparaison des formes nominales des deux paradigmes il ressort

plusieurs faits de modification phonologique. Nous en présentons deux; dans les sous-sections suivantes.

2.2.1. Simplification syllabique et substitution segmentale

La simplification syllabique est l'un des changements majeurs observables dans les termes empruntés. D'une part, il y a un premier type de simplification syllabique consiste en une réduction de syllabe comme suit :

(2) $c_1vc_2- \rightarrow c_1v-$

Celle réduction affecte la syllabe c_1vc_2- en position non-finale. Nous en avons des illustrations à travers les exemples (1e.) avec *mak-* $\rightarrow$ *ma-*; (1f.) avec *faR-* $\rightarrow$ *sa-*; (1k./w.) avec *maR-* $\rightarrow$ *ma-*; (1o.) avec *zil-* $\rightarrow$ *zi-* et (1s.) avec *wil-* $\rightarrow$ *wi-*.

D'autre part, un deuxième type de réduction syllabique se manifeste comme suit :

(3) $c_1vc_2c_3 \rightarrow c_1vc_3-$

Cette réduction une syllabe en finale absolue et porte sur la consonne c_2 qui s'élide. Cela apparaît en (1a.) avec *-dɔlf* $\rightarrow$ *-dɔf*; (1m.) avec *faRl* $\rightarrow$ *sal*; (1q.) avec *-dikt* $\rightarrow$ *-dit*; (1r.) avec *-liks* $\rightarrow$ *-lis*.

Le seul cas problématique reste (1b.) où la syllabe *kRis*, en position non-finale, se maintient telle quelle et la syllabe *tɔf*, en position finale, perd sa consonne initiale, contrairement à ce que prévoient les règles stipulées en (2) et (3), ce qui donne lieu à la forme d'emprunt *κ(i)liσɔf(ò)* « Christophe ». Ce cas sera abordé, dans la sous-section infra, consacrée à la discussion.

En ce qui concerne les segments consonantiques, la substitution segmentale affecte les structures syllabiques de type *-cv-*, en médiane, ou de type c_1c_2v- , substituant la consonne /l/ à /R/, en position de c ou de c_2 . Nous en avons une illustration dans les exemples (1b.) où on a *kRis-* $\rightarrow$ *k(i)li*; (1i.) où on a *fRq(k)* $\rightarrow$ *flq(k)*; (1n.) où on a *bRi-* $\rightarrow$ *bli-*, (1p.) où on a *dRig-* $\rightarrow$ *drig-*; (1s.) *fRid* $\rightarrow$ *flid*; (1h.) où n a *-Ro-* $\rightarrow$ *-lo-*.

En revanche, à la consonne [R], à l'initiale de certains noms, se substitue le complexe /w(o)l-/ comme le montrent les exemples (1a.) et (1p.) où *Ro-* $\rightarrow$ *w(o)lo-*.

En ce qui concerne les segments vocaliques, le constat général qu'on peut faire est que la voyelle de la dernière syllabe du nom français se réalise toujours comme une voyelle rétractée ou /-ATR/ dans la forme d'emprunt. A titre d'illustration, l'on peut citer (1c.-e.), (1g.-h.), (1j.-k.) etc. Cependant, dans deux cas, la voyelle /+ATR/ d'une syllabe non-finale du nom français se réalise /-ATR/ dans la forme d'emprunt, sans possibilité de prédiction. Il s'agit de (1l.) où on a *mi-* $\rightarrow$ *mi-* et (1o.) où on a *Zil-* $\rightarrow$ *Zi-*. En dehors des cas précités, la substitution de segments vocaliques fait intervenir des voyelles phonétiquement simples et proches de l'agni, en lieu et place de

voyelles propres au français. C'est le cas en (1k.) avec $\emptyset \rightarrow \varepsilon$; (1x.) avec $\partial \rightarrow e$ et (1v.) avec $y \rightarrow i$.

Au cœur des changements observés dans les formes d'emprunt, il y a les faits de simplification de la structure des syllabes et de substitution de segments. Mais ces faits s'accompagnent d'un autre changement majeur qui affecte la structure syllabique des formes empruntées que nous examinons dans la sous-section suivante.

2.2.2. Resyllabification

Les formes nominales du français répertoriées sont, pour certaines, monosyllabiques et pour d'autres, dissyllabiques et trisyllabiques. Et l'on peut observer qu'à chaque forme nominale du français à nombre de syllabes N correspond une forme nominale d'emprunt à nombre de syllabes $N + 1$. Cela s'explique par le fait qu'il y a adjonction d'une voyelle finale entraînant la création d'une nouvelle syllabe. Autrement dit, la structure syllabique des formes nominales d'origine subit une modification telle que la consonne finale, en position de coda, se désassocie pour se réassocier à la position attaque de la syllabe suivante dont la position noyau est occupée par la voyelle épenthétique. Nous pouvons généraliser cela de la manière suivante : (4) fr. $(c_x v_x -) c_y v_y c_z \leftrightarrow \text{Agni } (c_x \dot{v}_x) - c_y \dot{v}_y - c_z + \dot{V}_{\text{épen.}} [(c_x \dot{v}_x) - c_y \dot{v}_y - c_z \dot{V}_{\text{épen.}}]$ En français, les formes nominales sont constituées d'une ou deux syllabes dont celle en position finale est fermée par une consonne (cf. c_z , en (4) ci-dessus). En revanche, en agni, cette dernière consonne change de statut pour former avec la voyelle épenthétique (désormais $\dot{V}_{\text{épen.}}$) une nouvelle syllabe. Et du point de vue prosodique, les syllabes des formes d'emprunt sont associées au schème H-B, pour les dissyllabiques, et B-H-B, pour les trisyllabiques.

La création de la nouvelle syllabe appelle inéluctablement des questionnements sur la nature de la $\dot{V}_{\text{épen.}}$. Celle-ci présente les caractéristiques basées sur quatre traits articulatoires contrastifs : Elle se manifeste comme [u] ayant pour traits [+Haut, +Rond, -ATR, -Nasal] (cf. ex. (1) a.-e.), [ɪ] ayant pour traits [+Haut, -Rond, -ATR, -Nasal] (cf. ex. (1) f.-u.), [ɛ] ayant pour traits [-Haut, -Rond, -ATR, +Nasal] (cf. ex. (1) v.-y.).

Ces voyelles sont-elles choisies par défaut? S'agit-il des allophones d'un phonème vocalique ? Qu'est ce qui préside au choix de chacune des voyelles? Ces questions seront élucidées dans la sous-section consacrée à la discussion.

3. Discussion

Nous abordons la discussion des résultats avec la question majeure de la resyllabification. Il faut dire que la resyllabification est une exigence de la

structure phonologique de l'agni qui est à l'instar des langues kwa de Côte d'Ivoire, une langue à syllabes ouvertes. C'est pourquoi, l'agni a recours à la stratégie de l'épenthèse d'une voyelle en finale des formes d'emprunt.

En ce qui concerne la nature de la voyelle épenthétique nous postulons un phonème vocalique par défaut qui se caractérise par les traits /+Haut, -Rond, -ATR, -Nasal/.

Il existe des arguments indépendants basés sur les faits de l'agni qui militent en faveur du postulat d'une voyelle finale épenthétique par défaut dans les noms d'emprunt dans la langue. Nous citerons J. Y. Bogny (2005, pp.1-29) qui, pour rendre compte du procédé de reduplication partielle de bases verbales monosyllabiques cv dans les langues dites de « type agni » (abidji, abron, éga, nzéma et agni), postule le trait /+Haut/ « pré-spécifié » dans la matrice de la voyelle du reduplicatif de structure cv- préfixée. Ces faits sont confirmés par A. D. Assanvo (2016) pour la bases verbales de structures cv, cvv, ccv. A la différence des faits évoqués par ces deux auteurs où il est question d'une reduplication partielle par préfixation d'un reduplicatif, il s'agit ici de la suffixation en position finale d'une voyelle de base définie par les traits articulatoires suivants : /+Haut, -Rond, -ATR, -Nasal/, c'est-à-dire la voyelle /ɪ/. Comment pouvons-nous expliquer l'occurrence des autres formes [ʊ, ɛ, ɔ], en position finale ? Par quel mécanisme la voyelle $v_{\text{épen.}}$ passe-t-elle de la forme de base /ɪ/ à l'une des variantes [ʊ, ɛ, ɔ] ?

Il convient, avant tout, de faire une précision utile pour la suite de l'analyse. En effet, à l'exception du trait vocalique /ATR/, les autres traits vocaliques sont générés sur des paramètres articulatoires qui ont leurs équivalents au niveau consonantique. Le tableau suivant fait apparaître cette équivalence :

(5)

Type de segments	Paramètres articulatoires		
Voyelles	Degré d'aperture	Arrondissement	Nasalité
Consonnes	Mode d'articulation	Labialité	Nasalité

Le paramètre du degré d'aperture a comme équivalent celui du mode d'articulation car dans les deux cas, les gestes articulatoires déclenchent une évolution progressive vers un certain niveau de rétrécissement du canal buccal nécessaire à la production des différents timbres vocaliques et des consonnes. L'arrondissement équivaut à la labialité, vu que dans les deux cas, les lèvres sont mises à contribution pour la production de classes de voyelles

ou de consonnes dites « labiales ». Enfin, pour la nasalité, c'est le même processus articulatoire; c'est la position relevée ou abaissée du voile du palais qui permet la production des voyelles et des consonnes orales, obligeant l'air expiratoire à ne s'écouler que par la cavité buccale, dans le premier cas. Dans sa position abaissée, le voile du palais donne partiellement accès à l'air expiratoire aux cavités buccale et nasale, dans le deuxième cas, ce qui permet la production des consonnes et des voyelles nasales.

Ces précisions étant faites, nous pouvons expliquer la réalisation, sous sa forme de base, de $v_{\text{épen.}}$ [ɪ] que nous avons dans les exemples (1f.) - (1u.) cités plus haut.

Les autres réalisations sont le résultat d'une part, d'une assimilation progressive soit par une voyelle soit par une consonne précédente. Deux cas de figure sont envisageables. Il y a celui qui rend compte de la réalisation /+Rond/, c'est-à-dire arrondie de $v_{\text{épen.}}$ postulée comme ayant dans sa matrice les traits /-Rond/ et /-Nasal/. Dans ce cas, le trait d'arrondissement ou de labialité est conféré soit par la consonne précédente ayant dans sa matrice les traits /+Labial/ et /-Nasal/ soit par la voyelle précédente ayant le trait /+Rond/ dans sa matrice. Ce cas est illustré par les exemples (1a.) – (1e.), plus haut, où nous avons la réalisation [ʊ], dans un contexte où elle est précédée des consonnes labiales /f/, /p/ et /m/ qui lui transmettent le trait que la pratique de description identifie comme /+Labial/, s'agissant des consonnes, et /+Rond/, en ce qui concerne les voyelles, par nécessité de commodité terminologique mais que nous choisirons de désigner comme /+Rond/, pour les besoins de l'analyse des faits. Ce cas de figure se confirme par le fait que les autres réalisations de $v_{\text{épen.}}$ sont précédées de consonnes de traits /-Rond/ qui sont /t/, /k/, /l/, /s/, /z/, /ʒ/. Le processus d'assimilation tel qu'il se réalise dans la dernière syllabe de la forme d'emprunt apparaît le schéma qui suit :

(6)

c	I		c	ʊ
-	+Haut		-	+Haut
+Rond ⇒	-Rond	→	+Rond	+Rond
-	-ATR		-	-ATR
-Nasal	-Nasal		-Nasal	-Nasal

L'autre aspect de la question concerne l'assimilation de $v_{\text{épen.}}$ par la voyelle /+Rond/ qui la précède. Il faut dire que le corpus d'exemples en (1) n'en donne pas d'illustration. Cependant, on peut évoquer les formes d'emprunt *sùklû* et *sùtrû* à l'anglais /sku:l/ (school) « école » et /stɪəw/ (stew) « sauce à base de pâte de tomate » qui sont des termes que l'on rencontre en agni et en baoulé, deux langues kwa génétiquement très proches.

Dans le second cas de figure, lorsqu'elle est précédée d'une consonne de traits /-Labial/ et /+Nasal/, il intervient une assimilation double : $v_{\text{épen.}}$ voit intervenir dans sa matrice le trait /+Nasal/ en remplacement de /-Nasal/, selon le processus en (7) suivant :

(7)

c	I		c	I
-	+Haut		-	+Haut
-Rond	-Rond	→	-Rond	-Rond
-	-ATR		-	-ATR
+Nasal ⇒	-Nasal		+Nasal	+Nasal

Un constat découle de ce qui précède. La voyelle qui résulte du processus décrit en (7) est la $v_{\text{épen.}}$ [ɛ] plutôt que [ɪ] qui lui est phonétiquement proche et qu'on a dans les exemples (1v.) – (1y.), plus haut. Il est possible d'expliquer cette situation par le recours à la théorie d'audibilité développée par Z. Tchagbalé (1989). Celle-ci stipule que la résonance nasale est un assombrisseur de timbre car l'évacuation d'une quantité d'air par la cavité nasale réduit le volume d'air qui s'échappe par la cavité buccale, réduisant la résonance donc l'audibilité des timbres de petite aperture (p.126). « En compensation de l'assombrissement de la nasalité », les timbres vocaliques concernés soit s'amuïssent soit voient leur degré d'aperture augmenter (idem; p.127). Cela explique pourquoi $v_{\text{épen.}}$ [ɪ] normalement obtenue au terme du processus en (7) s'ouvre de deux degrés d'aperture pour se réaliser plutôt [ɛ], en (1v.) – (1y.).

Le fait décrit précédemment appelle une autre question : pourquoi précédée de la consonne /m/ de trait /+Nasal/, en (1d.) – (1e.), $v_{\text{épen.}}$ n'est-elle pas soumise à une assimilation nasale comme en (1v.) – (1y.)? Nous répondrons que dans le système phonologique de l'agni sanvi, la nasalisation d'une voyelle par une consonne nasale n'est pas automatique donc est non-prédictible. Ainsi, il est possible de rencontrer en agni des combinaisons de consonnes nasales avec des voyelles orales comme dans les formes *màlá* « loi », *mú* « marque pluriel », *éné* « aujourd'hui ».

Certains cas de modification phonologique sont largement explicables par les règles phonotactiques de l'agni-sanvi. Il s'agit notamment de la substitution à la consonne [R] (en réalité, prononçable comme une alvéolaire [r], dans les langues africaines) de la consonne [l]. Cette option est voulue par le fait que, par ses propriétés distributionnelles, [r] n'apparaît jamais en position initiale de syllabe en agni. Ainsi, lorsque la consonne /l/ qui s'y substitue est suivi d'une voyelle labiale telle que /o/, /u/, /ɔ/, il intervient dans des formes de plus d'une syllabe (séquence de syllabes), une copie de la voyelle labiale qui vient se préfixer, par anticipation, à /l/ pour

donner la forme [òlòdrìgì] qui ne semble pas conforme aux règles phonotactiques de l'agni-sanvi. Pour contourner cette difficulté, deux situations peuvent se présenter : il y a soit la labialisation (consonantisation) de la voyelle préfixée soit le maintien de celle-ci accompagné d'un effet de coarticulation entre une consonne labiale et la voyelle labiale préfixée. C'est pourquoi nous avons les formes [w(ò)lòdófù] (voir ex. (1) a.), [w(ò)lòmàlìkì] (voir ex.(1) g.) et [w(ò)lòdrìgì] (voir ex. (1) p.).

Conclusion

Cette étude a révélé que l'emprunt, au-delà de son caractère de procédé néologique d'enrichissement lexical de la langue emprunteuse, donne lieu à un certain nombre de modifications formelles dont on peut rendre compte recourant à différents processus phonologiques. L'examen des noms propres de personnes empruntés du français par les locuteurs de l'agni-sanvi requiert que ces noms se conforment aux propriétés phonologiques de la langue à savoir :

- les syllabes finales de la langue emprunteuse étant des syllabes ouvertes de type -cv, les formes nominales empruntées au français s'adjoignent une voyelle épentétique finale dont les traits phonologiques sont /+Haut, -Rond, -ATR, -Nasal/,
- la voyelle $v_{\text{épen.}}$ va subir des variations dans divers contextes d'occurrence : (a) assimilation progressive du trait d'arrondissement par une consonne ou une voyelle de trait /+Rond/ de la syllabe précédente, (2) assimilation du trait de nasalité par le trait /+Nasal/ de la consonne de /trait /+Nasal/ qui précède suivi d'une ouverture jusqu'au troisième degré d'aperture en compensation de la perte d'audibilité créée par la nasalité au niveau des timbres vocaliques de petite aperture.

Cette étude sur l'agni-sanvi a révélé les stratégies d'adaptation au système phonologique mise en œuvre par la langue. Le fait majeur à noter est que contrairement à ce que pourrait croire, l'assimilation labiale peut provenir aussi bien de la voyelle que de la consonne qui précède.

Les résultats de l'étude des faits liés au phénomène de l'emprunt en agni-sanvi, langue kwa de Côte d'Ivoire, devrait pouvoir être élargie non seulement au système morphologique mais aussi à d'autres langues kwa pour être confirmés et permettre des généralisations sur la morphologie et la phonologie de ces langues notamment en ce qui concerne le rapport entre consonne et voyelle.

Références bibliographiques :

AHUA M. B. (2004), *Conditions linguistiques pour une orthographe de l'agni: une analyse contrastive des dialectes sanvi et djuablin*. Thèse

- de doctorat, Allemagne : Universität Osnabrück
- ANDREDOU, A. P., (2017), *Innovation terminologique en agni-sanwi*, Thèse de doctorat unique, Département des Sciences du langage, Abidjan : Université Félix Houphouët –Boigny
- ASSANVO, A. D., (2016), Sémantisme du préfixe reduplicatif en agni indénié, in *Cheminements Linguistiques : Mélanges en hommage à N'guessan Jérémie KOUADIO*. Editions Universitaires Européennes, pp.82-98, Allemagne : Saabrücken
- BOGNY, Y. J., (2005), La reduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire, in *Journal of African Languages and Linguistics*, Vol.26-1, The Netherlands : Leiden University, pp.1-29
- BUILLES, J.-M., (1998), Builles, J.-M. (1998), *Manuel de linguistique descriptive : Point de vue fonctionnaliste*, Paris : Ed. Nathan
- BURMEISTER J., (1982), L'agni, in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome 1, Abidjan : ILA/ ACCT
- CREISSELS, D., (1994), *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, 2^{ème} édition, Grenoble : Ellug
- DUBOIS, J. et al., (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse
- GUILBERT, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris : Larousse
- LANDERCY, A. et RENARD, R., (1977), *Eléments de phonétique*. Bruxelles : éd. Didier
- MALMBERG, B., (2002), *La phonétique. « Que sais-je », n° 200è mille*. France : Presses Universitaires de France.
- MARCHAL, A., (1981), *Les sons et la parole*, Montréal : éd. Guérin
- MARTIN, P., (1983), *Eléments de phonologie fonctionnelle, Théorie et exercices*, Chicoutimi (Canada) : Gaëtan Morin
- MARTINET, André, (1967), *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin
- TCHAGBALE, Z. (1989), *Manuel de phonologie du trait distinctif : Cours et exercices* (pré-publication), Abidjan : Université d'Abidjan